

Mr Alexis ABLI-BOUYO
3 rue du Dr Alexis Carrel, 55100 Verdun
Site internet : <http://fr.science-total-universe.org>
Adresse email : webmaster@science-total-universe.org

A Mme Stéphanie BLIN-DUMOUCHEL
Tribunal de Grande Instance
Place Saint Paul, Verdun

Verdun, le 15 octobre 2012

OBJET : A propos de mes activités que vous voulez savoir, et aussi pour vous faire connaître la volonté d'un jeune homme de 17 ans et 2 mois.

Madame,

Mes parents ont accusé réception de votre courrier du 10 octobre 2012, me concernant. Et puisque vous-même vous leur dites : « ...d'autant plus que votre fils a de **réelles capacités** », alors ne soyez pas étonnée qu'ils m'aient chargé de vous répondre, en vertu de ces capacités.

Vous dites aussi : « ... sachant qu'Alexis ne sera majeur qu'en août 2013. » Là, permettez-moi de faire remarquer que nous sommes au mois d'octobre 2012, et donc que je serai majeur dans **seulement 10 mois**. Et aux âmes qui ont de « **réelles capacités** » (selon votre propre expression), la valeur n'attend point le nombre des années, pour appliquer le célèbre adage à mon cas.

Et de plus, ce n'est pas à une juge que j'apprendrais ceci :

*En France, l'école est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans... Enfin, le terme école obligatoire n'est pas totalement juste puisqu'en fait, en France, depuis Jules Ferry et la loi de 1882, c'est l'**instruction**, et non pas l'école, qui est obligatoire.*

*L'article L.131-2 du code de l'éducation précise : « L'instruction obligatoire peut être donnée soit dans les établissements ou écoles publics ou privés, soit **dans les familles par les parents**, ou l'un d'entre eux, ou toute personne de leur choix ».*

Vous n'êtes pas sans savoir que mon père a été membre de l'Education Nationale, enseignant de mathématiques et sciences, donc plus qu'amplement qualifié pour me donner l'**instruction** dont a besoin son fils de ... 17 ans. Et ma mère a elle aussi des expériences en matière d'éducation des enfants. En effet, son métier d'infirmière auprès des enfants, puis d'assistante maternelle, puis récemment encore d'animatrice dans une halte-garderie, a toujours comporté une part d'éducation. Mes parents ont donc une très grande expérience en matière d'éducation, et mon père est un intellectuel. Le Nouveau Paradigme qu'il introduit, est aussi une toute nouvelle manière de repenser les mathématiques et les sciences qui, selon les mauvais paradigmes actuels, causent de graves difficultés aux élèves. Son expérience d'enseignant de mathématiques et sciences en Lycée Professionnel, et de surcroît en Zone d'Education Prioritaire (où traditionnellement les élèves ont de très grandes difficultés dans une matière comme les mathématiques), ont permis à mon père de bien comprendre ce qui ne va pas dans les fondements des mathématiques et des sciences, bref, dans les paradigmes actuels. Si donc vous ne saviez pas tout cela, vous avez donc une fois encore l'occasion de le savoir, puisque vous me posez des questions sur mes occupations.

Vous dites donc que mes parents m'ont « déscolarisé » ? Erreur, Madame ! Comme vous le savez très bien aussi, nous avons vécu trois ans à Pagouda, dans la brousse togolaise, là où il n'y avait pas d'école de la qualité qu'il fallait pour nous. Mon père, qui connaissait très bien le milieu, était très bien

placé pour le savoir. Si vous n'aviez pas fait que rechercher des éléments pour l'accuser injustement, vous sauriez (et vous le savez !) que pendant ces trois années qui sont longues dans la vie des jeunes enfants que nous étions, mon père, aidé de ma mère, ont assuré notre scolarité, notre éducation, notre instruction. **La preuve** : de retour en France, non seulement nous n'avons eu aucune difficulté à reprendre le cursus français, mais en plus ma sœur et moi, nous étions parmi les meilleurs de nos classes. Nos «**réelles capacités**» dont vous parlez ne sont donc pas dues au hasard !

Mais votre système (ou devrais-je dire votre entreprise) de placement d'enfants, agite très malhonnêtement sous le nez de mon père nos bulletins scolaires, et en particulier ceux de ma sœur (qui a tout le temps 18 de moyenne), comme si ces excellents résultats étaient dus au placement. Mais ma sœur avait déjà 18 de moyenne **avant son placement**. Ce placement inique ne peut donc que lui nuire à plus ou moins long terme, comme il a commencé à nuire à mes résultats scolaires.

Puisque j'ai dû vous rappeler l'âge limite légal en France de l'école, et plus exactement de l'**instruction** obligatoire, sachez que mon père (qui l'a déjà fait à Pagouda pendant 3 ans) est à même d'assurer une instruction de qualité à ma sœur, âgée aujourd'hui de 12 ans, et ce jusqu'à l'âge légal de 16 ans. Nos parents ne nous laissent donc pas sans **instruction** (cette idée est impensable pour mon père), et ils ne se fixent pas un âge limite pour arrêter l'**instruction** de leurs enfants. Mon père est un intellectuel, et un intellectuel, ça ne connaît pas de retraite, ça travaille jusqu'à la mort.

Savez-vous à quel âge Mark Zuckerberg a fondé Facebook qui a révolutionné le monde ? Et savez-vous qu'aujourd'hui on peut tout apprendre, dans tous les domaines, rien qu'en lisant l'encyclopédie en ligne Wikipédia ? Et savez-vous que tout débutant, même âgé de seulement 12 ans, comme ma sœur que vous détenez, peut apprendre l'informatique de A à Z et devenir un génie en informatique, rien qu'en se formant en ligne sur un site comme le Site du Zéro ? Et, soit-dit en passant, savez-vous à quel âge l'auteur du Site du Zéro a fondé son site à très grand succès, l'un des plus visités aujourd'hui en France et même dans le monde ? Et savez-vous qu'on peut devenir programmeur confirmé en se formant aux sites du PHP, de MySQL, de JavaScript, etc., et en suivant les milliers, voire les millions de tutoriels en ligne ? Et croyez-vous qu'il soit obligatoirement nécessaire d'avoir 18 ans pour fonder un site comme TopChrétien, là aussi un des plus grands sites visités en francophonie et dans le monde ?

Et savez-vous qu'avec maintenant les innombrables outils de traduction, de puissants outils de formation en toutes les langues du monde, il n'est plus nécessaire de passer par l'école pour apprendre l'anglais ou n'importe quelle langue ?

Et d'ailleurs, à la date du 23 mars 2011 où vous nous avez kidnappés à nos parents, mon père développait un nouveau projet linguistique, et nous l'aidions. Plus exactement, c'est un projet de Langage Universel. L'enjeu est de ne plus avoir une multitude de langages, un pour chaque chose (les mathématiques, la physique, l'informatique, etc.), mais un seul langage unifié pour faire la Science, la Technologie, mais qui soit aussi un langage parlé, un langage de la vie. Mais vous avez tué ce projet dans l'œuf en nous enlevant brutalement, un projet que mon père a dû mettre en veilleuse pour se battre afin de récupérer ses enfants. Son site a été littéralement souillé de considérations (l'enlèvement de ses enfants) qui n'y avaient pas leur place. Mais maintenant, de nouveau à ses côtés, nous pouvons envisager ce projet que vous avez assassiné. Vous pouvez voir la maquette du projet de langage universel à l'adresse : <http://verba.science-total-universe.org> (titre du projet : **The Verba : the Universal Language Project**). Et il y a beaucoup à faire, je vous assure !

Depuis 6 mois, mon père m'a appris la programmation Web. Nous avons commencé par le XHTML, nous en sommes maintenant au PHP (un langage serveur), et après, nous aborderons les bases de données (MySQL) etc. Il faut tout cela pour travailler à nos projets. Nous ne chômons donc pas, et nous sommes tout le temps devant nos claviers d'ordinateur.

Les temps ont beaucoup changé, et apparemment il n'y a que des personnes comme vous qui ne semblent pas le remarquer. Nous ne sommes plus au Moyen Âge, mais en 2012, au troisième

millénaire, à l'ère du numérique et des nouvelles technologies. Elle est révolue, l'époque où l'on pensait que seule l'école traditionnelle peut former en vue d'une carrière ou de projets d'avenir.

Et si vous tenez à savoir mes occupations, il me suffit de vous donner deux adresses internet, dont je suis le webmaster : <http://science-total-universe.org> et <http://fr.science-total-universe.org> . Oui, avec mes parents (et en particulier mon père dont vous connaissez le site hubertelie.com, n'est-ce pas ?), je fais mes premiers pas en matière de webmastering. Et le propre d'internet, c'est d'être l'outil le mieux placé pour former en matière d'informatique. Et pour ce qui est du contenu que je mets en ligne sur mes sites, veuillez prendre connaissance par exemple de ce document : http://science-total-universe.org/download_neotrin/total-universe-new-paradigm-truth-2-full-version.pdf (en anglais). Si vous ne lisez pas l'anglais, alors veuillez considérer toutes les vidéos et tous les documents PDF disponibles à la version française de mon site <http://fr.science-total-universe.org> . Bonne lecture Madame...

Voilà donc ce que je fais avec mes parents et avec tout cela, je n'ai pas le temps de flâner dans les rues de Verdun ni d'ailleurs. C'est vous, votre placement injuste qui ruinez mon avenir, celui de ma sœur et nos projets familiaux. Laissez-nous travailler tranquillement, nous n'avons pas trop de notre temps pour travailler à un Nouveau Paradigme pour la Science, pour la Technologie et pour le monde, le Paradigme de l'Univers TOTAL. Nous avons besoin de tout notre temps, de la tranquillité et de la sérénité pour faire aboutir tous nos projets.

Et je ne vous apprend rien en vous disant que dans ce monde, il faut travailler dur, très dur, et presque jour et nuit, pour réussir quelque chose. Surtout quand il s'agit d'une grande innovation, d'un Nouveau Paradigme, qu'il faut donner le temps au monde pour comprendre, qu'il faut mettre tout en œuvre pour le lui faire comprendre. Quand vous nous avez enlevés, mon père travaillait à la nouvelle version de son site de la Science de l'Univers TOTAL, tant au niveau du contenu que de toute sa conception. S'il n'était pas solide, s'il n'avait pas le courage qui est le sien, il n'aurait jamais pu publier ce site et son immense contenu en matière de Nouveau Paradigme, en vivant les épreuves que vous nous faites vivre. C'est de quoi démolir un homme, et réduire à néant tous ses efforts faits depuis de nombreuses années.

Dans votre ordonnance 111/0036 du 13 avril 2011 (dont le monde peut lire en ligne un extrait très éloquent), vous dites vous-même que mon père fait une « *nouvelle théorie mêlant théologie et sciences* ». ERREUR, Madame ! Il ne **mêle** pas, mais dans le Nouveau Paradigme, l'Univers TOTAL, il **UNIFIE** les domaines que les mauvais paradigmes actuels ont **séparés** jusqu'ici, alors que l'Univers et tous ses aspects est un **TOUT** inséparable. Pour ce que nous voulons faire et dans ce que nous voulons innover, nous mettons toutes les chances de notre côté. Mais vous, vous nous mettez des bâtons dans les roues, vous nous mettez en situation d'échec. Vous êtes des tueurs de génies, vous brûlez au bûcher des gens qui ont de « **réelles capacités** » (comme vous le dites si bien vous-même), qui osent inventer ce qui n'a pas été inventé, qui associent des domaines qui ont toujours été séparés auparavant, entre autres l'association entre Dieu et Science. Vous êtes des tueurs de l'Innovation, des tueurs de la Science et de la Lumière.

Nous ne vous faisons pas perdre votre temps, ne nous faites pas perdre le nôtre, s'il vous plaît. Considérez ce courrier comme exceptionnel, car mes parents qui ont très peu de temps pour répondre à vos injonctions, ont daigné me charger de vous répondre, en espérant que les choses seront claires une bonne fois pour toutes.

Je vous prie de bien vouloir comprendre que nous n'avons pas le temps de répondre à vos actions inquisitoires et à vos harcèlements, de lire vos courriers de croisade contre notre famille et contre le Paradigme de l'Univers TOTAL pour lequel nous travaillons. Cessez votre acharnement sur notre famille, tout simplement.

C'est un droit absolu pour tout humain, pour tout citoyen, de ne pas lire les courriers qu'il juge indésirables voire nuisibles pour lui. Nous avons une sainte horreur de l'injustice et de la méchanceté, et plus encore mes parents maintenant, après tout ce que vous nous avez fait. Quand j'étais encore placé dans l'enfer que fût pour moi la « maison de l'enfance » de Stenay, mes parents ont appris par

l'avocate Mme Legrand qu'ils ont rencontrée, que vous veniez d'avoir un enfant. Alors, imaginez tout simplement que vos enfants vous soient injustement arrachés comme vous nous avez arrachés à nos parents. Êtes-vous capable de vous mettre à la place d'autrui, de ressentir ce qu'un père et une mère, qui ont eu leurs enfants tard, qui aiment leurs enfants, ressentent dans ces cas-là ? Êtes-vous capable de ressentir ce qu'une mère, qui a porté des grossesses très difficiles, peut ressentir quand on lui arrache ses enfants ? Bref, connaissez-vous la loi du Christ : « Faites aux autres ce que vous aimeriez qu'ils vous fassent » ou, sous sa forme négative : « Ne faites pas aux autres ce que vous n'aimeriez pas qu'ils vous fassent » (Matthieu 7 :12) ? Nous connaissons l'**amour** et le **pardon** des fautes que nous pouvons commettre les uns envers les autres. Mais vous et votre système vous ne connaissez que la **méchanceté** et la **séparation** de ceux qui **s'aiment** et **se pardonnent**.

Mes parents ont vraiment ras-le-bol de vos actions et de celles de votre système inique. C'est un droit absolu de ne pas être masochiste, de ne pas lire quelque chose (en l'occurrence ici vos courriers et ceux de vos affiliés) que l'on sait avoir 99,99% de chances d'être **négatif** et accusateur, de nous irriter, de remuer le couteau dans la plaie, de nous faire passer une mauvaise journée.

Mon père vous a écrit pour l'audience de mars 2012 pour vous demander de ne leur écrire (mes parents) que pour leur dire que vous mettez fin à votre injustice en leur rendant leurs enfants purement et simplement, sans fixer aucune condition, mais en nous laissant mener notre vie paisiblement. Mais depuis, vous leur avez adressé une pléthore de courriers qui ne répondent pas à ces demandes, mais qui poursuivent vos actions injustes contre notre famille et en particulier contre nous les enfants.

Vous dites m'avoir « libéré » le 13 avril 2012. Laissez-moi donc tranquille à partir de maintenant. Nous n'avons pas besoin de votre « association d'action éducative » qui ne cesse de nous harceler. Mes parents s'occupent très bien de moi, comme ils l'ont toujours fait, même quand vous m'avez placé, en faisant fi de vos interdictions iniques de me rencontrer. Rien n'arrête des parents soucieux de leurs enfants, surtout pas une **injustice** qui se fait appeler la « justice » !

Mes parents font tout leur possible pour effacer les graves traumatismes de mon placement injuste que vous avez ordonné. Je revis avec eux, je sors du tunnel noir dans lequel vous m'avez plongé et dans lequel se trouve encore ma sœur, je revois l'avenir avec optimisme, oui, je bâtis un projet d'avenir.

Et les traumatismes du placement n'en seront que plus graves encore en ce qui concerne ma sœur, âgée de 12 ans. La seule chose que vous avez à faire maintenant est de libérer Lauriane, pour que ma sœur et moi nous soyons de nouveau ensemble, avec nos parents, et que nous fassions tout pour oublier ce cauchemar que vous nous avez fait vivre.

Sachez que votre prochain courrier sera le dernier que nous lirons. Qu'il ait pour **unique objet** de nous dire que vous libérez Lauriane, et de nous indiquer les modalités pour aller la chercher. Sinon, nous ne lirons plus aucun de vos courriers après celui-là, et la seule chose que vous aurez à faire, c'est de vous présenter à notre porte avec ma sœur. Dîtes-le lui pour qu'elle nous téléphone pour nous informer du jour et de l'heure où vous la ramenez chez ses parents, pour être là pour l'accueillir.

En espérant avoir répondu à votre requête et avoir été clair en ce qui concerne les miennes, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

NOTE : Pour n'avoir pas perdu notre temps, en vous parlant de nos projets, cette lettre qui a un contenu en matière de paradigmes (en l'occurrence ici la question de l'école à l'ère des nouvelles technologies), sera rendue publique en ligne, dans le cadre de nos travaux sur le Nouveau Paradigme.

Mr Alexis ABLI-BOUYO